

LES ANNEXES

ANNEXE 1. PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DES AMERIQUES

I. PRESENTATION DE L'IdA

Structure originale dans le paysage universitaire, l'Institut des Amériques regroupe en 2018 60 établissements universitaires et de recherche et constitue un réseau présent dans toute la France. Cette présentation se propose de retracer la trajectoire de cette expérience et de présenter ses lignes d'action qui visent principalement au développement des études américanistes en France et à l'intensification de l'interaction entre ses membres autour de projets communs.

1. Rapide historique de l'IdA

Le latino-américanisme a enclenché dès le début des années 1980 une dynamique de constitution d'un réseau national ayant comme pilier l'interdisciplinarité et la documentation scientifique avec la constitution du GRECO 26, devenu GDR puis GIS Amérique latine, ce dernier dirigé notamment par Romain Gaignard, Yves Saint-Geours puis Jean-Michel Blanquer. En 1998 naît le projet de création d'un Institut dont le champ serait étendu à l'ensemble du continent américain et des Caraïbes, intitulé Institut des Amériques. En février 2000 il a été intégré dans le plan U3M avec comme perspective d'être implanté dans la ZAC Tolbiac. Quelques mois plus tard J.-M. Blanquer et J.-M. Lacroix montent un dossier préparatoire pour le contrat quadriennal 2001-2004 de l'Université Paris 3 intitulé « Vers l'Institut des Amériques ».

Dès novembre 2001, à la demande du Ministre de l'Éducation nationale, M. Jean-Michel Blanquer, alors directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL), remet un rapport sur ce projet. De très nombreuses entrevues avec les différents partenaires potentiels, scientifiques et institutionnels (Universités, Directions des ministères, Mairie de Paris, Mairie du 13^{ème} arrondissement, Conseil Régional d'Île de France, SEMAPA, ...) ont nourri la rédaction de ce document qui indique les enjeux du projet, définit ses contenus et propose des schémas institutionnels et d'implantation.

Après le 11 septembre 2001, l'absence d'un pôle d'expertise sur l'Amérique du Nord est apparue plus fortement encore comme une carence incompréhensible du dispositif universitaire français. Le rapport avait souligné la nécessité de créer l'équivalent, pour l'Amérique du Nord, de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Mais au-delà de ce rééquilibrage Nord/Sud dans le domaine des recherches américanistes, le regroupement, en un seul lieu, des ressources documentaires relatives au continent américain était un aspect essentiel de ce projet. Du côté des études nord-américanistes, le rapport de Jean Kempf fait des propositions pour améliorer le dispositif, met en place un comité de pilotage et préconise l'organisation des Assises de la recherche nord-américaine en France, qui n'auront finalement pas lieu.

En juin 2002 l'Institut des Amériques organise son premier colloque : « L'intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA », inaugurant une série d'événements annuels qui perdure jusqu'à aujourd'hui (document 1). Ceux-ci sont l'occasion de proposer des analyses sur des thèmes précis mais aussi de valoriser l'IdA par la participation de figures de premier plan, comme par exemple Edgar Morin en 2009, François Jullien en 2016 ou Bernard Stiegler en 2017.

Document 1 : Les colloques de l'IdA depuis 2002

Année	Titre	Lieu
2002	L'intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA	Paris
2003	Voter dans les Amériques	Paris
2004	Être Indien dans les Amériques	Paris
2005	Intégrations dans les Amériques	Paris
2006	Egalité et inégalités dans les Amériques	Paris
2007	Religions dans les Amériques	Toulouse
2008	Politique étrangère dans les Amériques : entre crises et alliances	Paris
2009	Les Amériques face à la crise	Paris
2010	Territoires métropolitains dans les Amériques : énergie, environnement, économies	Paris
2011	Repenser les intégrations régionales dans les Amériques au prisme de la personne	Rennes
2012	La migration en héritage dans les Amériques	Paris
2013	Femmes dans les Amériques	Aix en Provence
2014	Aires culturelles	Paris
2015	Ressources et innovations dans les Amériques	Toulouse
2016	L'Asie et les Amériques aujourd'hui	Paris
2017	Amériques / Europe, les humanités numériques en partage ? Enjeux innovation et perspectives	La Rochelle

En 2003, plusieurs universités se sont associées à Paris 3 autour de ce projet, notamment celles qui participent déjà du GIS Amérique latine, dont le siège est situé à l'Université Toulouse-Le Mirail. L'idée est de créer un Groupement d'intérêt public (GIP). Le projet est structuré autour de 3 champs disciplinaires et 12 axes transversaux dont chacun est assorti de fiches recensant les centres de recherche susceptibles d'être associés au niveau national (préfiguration des activités scientifiques). En février 2004 une réunion interministérielle valide la recommandation de création d'un GIP « Institut des Amériques » et en mars 2004 la convention de constitution du GIP est validée par 17 établissements lors d'une réunion à Paris 3.

Document 2 : Structuration thématique initiale de l'IdA

1 - Politique et société	2 - Histoire et cultures
<ul style="list-style-type: none"> • Population, mobilités spatiales et relations de genre • Vie politique et institutionnelle • Dynamiques urbaines comparées • Violences, armées et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Anthropologie, métissage et multiculturalismes • Littérature(s) des Amériques • Médias et industries culturelles • Histoire comparée
3 - Relations internationales et économie	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrations régionales • Géopolitique des ressources naturelles et environnement • Triangle atlantique et diplomatie américaines • Economie politique internationale et développement 	

En 2005, le ministre de l'Éducation nationale François Fillon donne à J. M. Blanquer, recteur de Guyane, mission « d'actualiser et de réviser le rapport de 2001 ». Malgré une demande de reconduction suite à l'expertise de la tutelle qui souligne l'intérêt de créer un centre d'excellence manquant dans le paysage universitaire français, le PPF n'est pas reconduit. En parallèle de la constitution du GIP, une réflexion est engagée pour faire évoluer le GIS Amérique latine vers un GIS Amériques. En 2006 un rapport est remis au ministre G. de Robien sur les avancées du projet Institut des Amériques.

En 2006, une demande de RTRA¹ est déposée. Le projet Institut des Amériques n'est pas retenu mais il reçoit une appréciation positive par le comité d'évaluation qui décide d'accorder un crédit d'un million d'euros. En 2007, après un rapport très complet sur le projet de création (volets recherche, enseignement, documentation, relations internationales, partenariats), la création de l'Institut des Amériques est annoncée le 5 mars par le Ministre de l'Éducation nationale à l'Académie des Sciences Morales et Politiques devant les académiciens et tous les ambassadeurs des Amériques. L'engagement financier de l'État et de la Région sur ce projet est important : en plus de la dotation de 1 million d'euros qui est versée pour une durée de 4 ans, la région débloque 5,5 millions d'euros dans le contrat de plan Etat-Région pour la constitution du projet immobilier. Le siège social du GIS Amérique latine est alors transféré de Toulouse à Paris, et un poste de conservateur de bibliothèque créé à Paris 3 pour la constitution de la future bibliothèque des Amériques. En juillet 2007 les statuts du nouveau GIS sont ratifiés par les instances compétentes de chaque établissement. En décembre a lieu la première réunion du Conseil de groupement avec 21 membres fondateurs. Le GIS est alors structuré en pôles régionaux, et en groupes de travail. 6 institutions demandent leur adhésion portant le total à 27 membres. En plus de la composition du bureau, la procédure de désignation du Conseil scientifique est adoptée. La création de pôles internationaux est décidée.

¹ Réseau technique de recherche avancée, appel d'offre du 22/05/2006 qui prévoit 300 millions d'euros pour une dizaine de projets retenus.

Document 3 : Les 60 membres de l'IdA par année d'adhésion

Année	Institutions	Total
Fondateurs	Paris 3, CNRS, IRD, EHESS, IEP de Paris, Université Toulouse 2, Université Rennes 2	7
Membres du GIS Amérique latine ayant rejoint l'IdA	CEMCA, IFEA, IEP d'Aix en Provence, Université de Bordeaux 3, Université de Clermont Ferrand 2, Université de Grenoble 2, Université de Lille 1, Université de Lille 3, Université de Lyon 2, Université de Paris 1, Université de Paris 10, Université de Poitiers, Université de la Rochelle, REDIAL	21
2007	IEP de Grenoble, Université de Pau, Paris 7, Paris 8, Paris 13 et Université de Versailles-Saint-Quentin	27
2008	Université Aix-Marseille 1, Université de Marne-la-Vallée, Montpellier 3, Université de Nantes, ESCP-Europe, IEP de Rennes, IEP de Toulouse	34
2009	Université d'Angers, université de Bretagne Occidentale, université de Bretagne Sud, université du Maine	38
2010	Université des Antilles-Guyane, Université de Rouen, FMSH	41
2011	Université de Cergy-Pontoise, Université Paris Est-Créteil, Université Rennes 1	44
2012	Université de Strasbourg, Université d'Evry-val-d'Essonne, Université de Bourgogne (Dijon), Université de Limoges, Université Montesquieu Bordeaux IV, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Université Joseph Fourier Grenoble	51
2013	Université Paris-Sorbonne (Paris 4), CIRAD	53
2014	Université Nice Sophia Antipolis, Université Stendhal Grenoble 3, ESSEC, Sciences Po Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3	58
2015	Casa de Velázquez, Université de Lille 2, Université Paris Dauphine	61
2017	Université de Caen, École Normale Supérieure de Lyon, École Normale Supérieure, Université de Guyane	62
2018	INALCO	60

En 2008, le 2e conseil de groupement voit 7 nouvelles demandes d'adhésion. L'IdA groupe alors 34 membres. En juin a lieu la première réunion du Conseil scientifique, dont Laurence Whitehead (Nuffield college, Oxford) est élu président. En septembre, lors d'une audience au cabinet du MESR, la participation de l'IdA au campus Condorcet est décidée. En octobre un forum est organisé par le Ministère des affaires étrangères et européennes, la Banque interaméricaine de développement et l'Institut des Amériques à la BNF : « L'union européenne et l'Amérique latine/Caribes face aux défis de la mondialisation : quel partenariat après le Sommet de Lima ? » avec la participation de Bernard Kouchner et de Dominique Strauss-Kahn. Le mois suivant sont organisées les premières doctoriales de l'IdA.

En 2009, 4 nouvelles demandes d'adhésion sont acceptées par le conseil de groupement. En octobre le rapport de B. Larroutou (schéma directeur immobilier « Pour rénover l'enseignement supérieur parisien » remis à

Mme la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche) prévoit pour l'IdA en un premier temps des locaux tampons rue du Chevaleret et en un deuxième temps une implantation soit sur Condorcet soit sur Paris Rive gauche. Les activités scientifiques sont désormais en place sur une base régulière : prix de thèse, aides à la recherche... ; et le site web de l'IdA est lancé. Certaines activités de grande visibilité sont organisées comme une conférence d'Arturo Valenzuela (secrétaire d'Etat adjoint du président Obama) à la MAL (Maison de l'Amérique latine) en 2010. L'Institut participe aussi à des appels d'offres remportant des études auprès de l'Agence française de développement. Celles-ci donneront lieu à la publication de plusieurs rapports dont « les enjeux du développement en Amérique latine » (2010).

Jusqu'en fin 2010 l'IdA a fonctionné dans les locaux de l'IHEAL, grâce au soutien de ses personnels et de ceux du CREDA (Centre de recherche et de documentation des Amériques). Les choses changent alors car l'IdA devient une entité administrative autonome disposant de deux postes permanents, un d'ingénieur de recherche pour appuyer le secrétaire général, localisé à l'Université Paris 3, et un poste d'ingénieur d'étude pour la diffusion de l'information scientifique et la valorisation, localisé à l'Université de Toulouse. Un fonds de dotation est par ailleurs créé afin de pouvoir recevoir des donations privées.

Le 5^e conseil scientifique est délocalisé à Toulouse en parallèle du congrès européen du CEISAL. Le 6^e conseil de groupement valide, lui, la création d'une revue électronique *Idées d'Amérique – IdeAs*. Toujours en 2010, l'IdA devient destinataire d'un volant de quatre contrats doctoraux chaque année, dont les bénéficiaires sont affectés dans les pôles internationaux de l'Institut, ce qui lui permet de marquer sa présence dans 12 villes des Amériques. Enfin, l'IdA acquiert en 2010 le statut de partenaire privilégié de la Fondation Europe-Amérique latine et Caraïbes (EURO-LAC, devenue EU-LAC par la suite), avec la charge de travailler sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

L'Institut s'installe début 2011 dans ses locaux de la rue du Chevaleret, disposant de 750 m² dans lesquels sont hébergés, en plus de la cellule permanente, un fonds documentaire nord-américaniste, des équipes de recherche et des activités des membres de l'IdA. En juin 2012 il organise un premier colloque en partenariat avec la Fondation EU-LAC sur le thème des « Intégration régionale et relations bi-régionales UE – ALC ».

2013 est une année charnière qui voit la confirmation de l'Institut des Amériques comme une des structures importantes dans le paysage universitaire français. En premier lieu le GIS est prolongé pour 5 ans. Le principe d'une cotisation annuelle s'appliquant à ses membres est voté et appliqué à partir de cette année. Il s'agit à la fois de marquer l'importance que chaque partenaire attache à la structure mais aussi de renforcer le budget de fonctionnement afin de donner une plus grande capacité d'action. Le CNRS, de son côté, décide également de soutenir le GIS de manière annuelle. Sur le plan des locaux, la restructuration de l'immobilier universitaire parisien impose de quitter la rue du Chevaleret pour occuper un étage dans les locaux du CNED à Vanves, en attendant le déménagement vers le campus Condorcet. Sur le plan international, sa visibilité est importante du fait de l'organisation du premier Sommet académique UE-CELAC en janvier 2013 à Santiago du Chili en partenariat avec le Centre Latino-Américain pour les Relations avec l'Europe (CELARE), les ministères des Affaires étrangères du Chili et de la France et la Fondation EU-LAC. Un sommet s'est tenu à Bruxelles en 2015.

En 2014 l'IdA s'associe à la politique du CNRS en faveur du développement des études aréales et consacre son colloque annuel, organisé en partenariat avec les autres GIS soutenus par le CNRS, à la question des aires culturelles.

En 2016, diverses décisions ont permis des avancées décisives dans le dossier Condorcet, notamment le vote définitif du Conseil d'administration de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 en faveur du projet et la signature des contrats pour la première phase des travaux. La perspective d'un déménagement de l'IdA au sein

de ce campus innovant et centré sur les Sciences humaines et sociales devient donc concrète, et l'Institut s'efforce de mettre en place des actions qui valoriseront les études aréales, en particulier américanistes, dans ce nouvel ensemble.

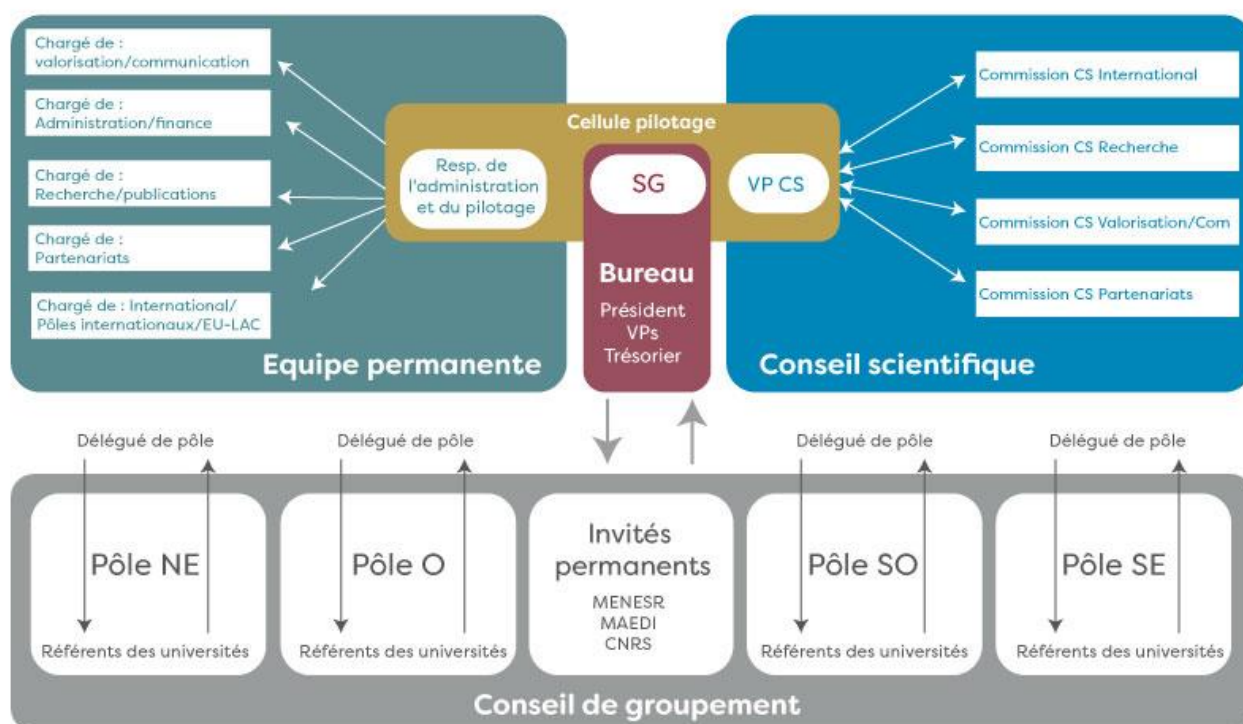
Le CNRS a demandé aux 4 GIS d'études aréales de faire un état des lieux de la recherche dans leurs aires respectives. En plus d'un panorama d'ensemble de « l'américanisme » en France, [Les études sur les Amériques en France, le livre blanc de l'IdA publié en janvier 2017](#) présente une synthèse pour la plupart des disciplines de sciences humaines et sociales et pour chacun des trois espaces : Amérique du nord, Amérique latine et Caraïbes. Il présente aussi une riche synthèse des centres de documentation et des bibliothèques qui disposent de fonds américanistes.

En janvier 2018 les membres du Conseil de groupement décident de prolonger le GIS pour 5 ans et de mettre en place un co-portage du réseau par l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et le CNRS (mandataire).

2. Structuration et actions de l'IdA

GOVERNANCE ET IMPLANTATION

Organisation institutionnelle de l'IdA



L'institut des Amériques est gouverné par son [Conseil de groupement](#), qui rassemble l'ensemble des membres (60 en 2018) une fois par an pour fixer les grandes orientations. La gestion directe est assurée par deux structures complémentaires (Graphique ci-dessus). Le [Conseil scientifique](#) (CS) définit les priorités et les actions à mener. Il est composé de 25 membres, dont un tiers exerçant à l'étranger. Depuis 2016, le conseil est organisé en quatre commissions thématiques (Recherche, Valorisation de la recherche, International, Partenariats) qui agissent en interaction étroite avec l'équipe permanente. Comprenant le Président, le secrétaire général, le trésorier et trois vice-présidents, le [Bureau](#) assure la mise en œuvre des orientations du CS et le pilotage au plus près de l'Institut. Ce dernier est réalisé au quotidien par une [équipe permanente de six membres](#) comprenant un

personnel statutaire (Ingénieur de recherche) de l'université Paris 3 épaulé par des recrutements temporaires. Sur le plan administratif, l'IdA a été porté uniquement par l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3 jusqu'en 2018, date à partir de laquelle le CNRS vient renforcer cette gestion en devenant son mandataire.

L'Institut est présent au sein de chaque membre par l'intermédiaire d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur référent qui assure la liaison avec l'université dans laquelle il officie. Les différents membres de l'IdA sont regroupés en quatre pôles géographiques qui couvrent l'ensemble du territoire national (voir document 4). Chaque pôle dispose d'un budget de fonctionnement attribué par l'IdA afin de stimuler sa dynamique scientifique.

Document 4 : Structuration de l'IdA en pôles régionaux



L'IdA dispose de locaux situés à Vanves à proximité de la ligne 12 du métro. Il y maintient son équipe permanente mais y accueille aussi des équipes de recherche, des chercheurs étrangers et des doctorants. Ces locaux sont également équipés pour que les membres de l'IdA puissent y organiser des réunions et séminaires et consulter le fonds documentaire nord-américaniste. L'IdA a vocation à déménager sur le Campus Condorcet à partir de l'été 2019.

RECHERCHE

L'Institut des Amériques soutient une cinquantaine d'événements scientifiques (AMS) organisés par ses membres par an. Les aides sont attribuées par les pôles régionaux à la suite d'un appel coordonné. Les financements sont accordés en priorité aux projets (colloques et séminaires, publications, actions innovantes...) présentant une dimension internationale et permettant de mettre en relation chercheurs français et étrangers. L'interdisciplinarité et la dimension transaméricaine ou comparatiste sont encouragées. L'IdA organise également un colloque dans l'un des établissements membres (16 colloques réalisés depuis 2002, voir document 1) qui devient congrès biennal à partir de 2019.

La recherche doctorale constituant un maillon essentiel pour la progression des connaissances, l'Institut soutient par ailleurs des recherches de terrain au profit des doctorants du réseau (ARD) en décernant une vingtaine de bourses par an. Il dispose aussi d'un volant annuel de quatre contrats doctoraux qui sont décernés à des candidats souhaitant s'implanter dans ses pôles internationaux. Il décerne enfin chaque année un prix de thèse qui prend la forme d'une aide à la publication des meilleurs travaux sur les Amériques, en privilégiant les travaux transversaux nord/sud.

Sur le plan des publications, l'IdA soutient la parution d'une dizaine d'ouvrages chaque année, en particulier au travers d'un [partenariat avec les Presses de l'Université de Rennes \(Collection des Amériques\)](#). Il dispose également d'une [revue en ligne Idées d'Amérique – IdeAs](#) qui publie deux numéros par an et est diffusée sur le portail [openeditions.org](#).

VALORISATION

Sur le plan de la valorisation de la recherche, l'IdA entretient des moyens de diffusion des actualités scientifiques autour des Amériques par le biais de plusieurs canaux, notamment son [site web](#) en 4 langues, et des lettres circulaires ([Actualités de l'IdA](#), [Lettre de l'IdA](#), [Echos des Amériques](#), [Transaméricaines](#)). Il maintient et met à jour des [bases de données des chercheurs français sur les Amériques](#) et des [formations universitaires dédiées aux Amériques](#). Son nouveau programme numérique met l'accent sur les nouveaux canaux de diffusion, en particulier les vidéos. Ici aussi plusieurs formats sont proposés : « [Avis d'expert](#) », films courts de 7 minutes qui font le tour d'une question précise ; « [Entrevue](#) » qui propose une interview avec un expert sur un sujet d'actualité ; « [les thèses de l'IdA en 180 secondes](#) » qui présente sous une forme très synthétique des travaux de doctorat en cours. [Consulter les vidéos de l'IdA en ligne](#).

INTERNATIONAL

L'Institut des Amériques est physiquement présent dans les Amériques au travers de ses [12 pôles internationaux](#). Dans chacun d'eux un doctorant contractuel organise des événements scientifiques qui promeuvent les liens avec le tissu universitaire local et peut être mobilisé par les membres du réseau afin de favoriser leur implantation sur place. L'IdA mène une réflexion sur les chaires et les professeurs invités américains et américanistes des universités membres du réseau.



PARTENARIATS

Partenariats généraux

Un des rôles de l'Institut des Amériques est de valoriser la recherche en dehors du milieu académique et de favoriser l'établissement de ponts entre chercheurs et enseignants-chercheurs et le **reste de la société**. Pour cela des actions ont été entreprises comme l'organisation de conférences de haut niveau destinées au public des **entreprises** et plus récemment la réalisation d'une enquête pour laquelle plus d'une cinquantaine de grandes entreprises françaises ont été sollicitées et une vingtaine effectivement interviewées sur leur stratégie dans les Amériques et sur les difficultés spécifiques rencontrées sur ces marchés. La valorisation de ce type de partenariats a été choisie comme un axe fort pour les prochaines années.

L'IdA et la fondation EU-LAC

L'Institut des Amériques est partenaire stratégique de la **Fondation EU-LAC** (Union européenne - Amérique-latine et Caraïbes) depuis 2011, chef de file pour les « échanges intellectuels sur les dynamiques d'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation ».

La Fondation Union européenne - Amérique - latine et Caraïbes (EU-LAC) a été créée par le VIe Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de mai 2010. Elle a pour objectif de consolider l'association stratégique Union européenne - Amérique latine et Caraïbes en favorisant et appuyant le dialogue, les échanges entre les secteurs de l'entreprise, du monde académique, de la société civile des deux régions en général.

Les actions proposées dans le cadre du partenariat entre l'IdA et la Fondation EU-LAC pour les « échanges intellectuels sur les dynamiques d'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation », servent à la fois pour l'analyse et pour le renforcement des relations bi-régionales, l'euro-péanisation des projets français dans la région Amérique latine et Caraïbe ainsi que la valorisation des réseaux universitaires et de recherche.

L'une des actions-phare de l'IdA dans ce cadre est l'organisation d'une **rencontre annuelle insérée dans la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes** (qui a lieu chaque année en France depuis 2011) en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Sénat et la Fondation EU-LAC. Organisées depuis 2012, ces rencontres ont eu pour thème :

- 2012 : Intégration régionale et relations bi-régionales UE – ALC
- 2013 : Infrastructures et intégration UE-ALC
- 2014 : Villes durables et intelligentes
- 2015 : Europe - Amérique latine et Caraïbe : regards croisés sur l'enjeu climatique, du local au global
- 2016 : Management interculturel et les affinités électives entre l'Europe, l'Amérique latine et la Caraïbe pour contribuer à un développement durable
- 2017 : La Caraïbe dans le partenariat stratégique euri-latino-américain et caribéen UE-CELAC
- 2018 : La ville durable en Europe, Amérique latine et Caraïbe comme moteur de transformation sociale

En plus de cette rencontre annuelle, l'IdA participe à l'organisation du **Forum académique permanent entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Union Européenne (FAP UE-ALC)**. Issu du premier Sommet académique UE-ALC qui s'est tenu à Santiago du Chili en janvier 2013, en marge du premier Sommet des chefs d'Etat et des gouvernements de la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes - Union européenne (CELAC-UE), celui-ci a pour objectif de contribuer au renforcement de l'espace euro-latino-américain et caribéen d'enseignement supérieur, science, technologie et innovation, considéré comme un des axes prioritaires dans la relation UE-CELAC.

II. LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

L'institut apparaît aujourd'hui comme une plateforme incontournable dans le paysage national et international de la recherche sur les Amériques en SHS. Sa structure en réseau lui permet de mobiliser de façon réactive des équipes et des chercheurs dont l'excellence scientifique est reconnue par les organismes d'évaluation comme l'Hcéres.

ÉTAT DE L'ART

Conçu pour une décennie, le projet de l'IdA se place dans le temps long de l'évolution des sciences humaines et sociales : celui de la constitution des champs latino-américains et nord-américains depuis une cinquantaine d'années, et leur **recomposition sous l'effet de l'évolution des aires culturelles dans la mondialisation**. Celle-ci amène le brouillage des catégories usuelles d'analyse (Nord-Sud, l'Etat comme concept central, le débat sur l'hégémonie des États-Unis, l'imperméabilité entre les littératures, les arts, l'histoire et la civilisation) au profit d'autres notions : les reconnections continentales, la mise en concurrence de l'Etat par d'autres niveaux d'organisation, l'émergence de pôles de pouvoir économique et politique sous-continentaux, comme par exemple le Brésil, les coopérations intellectuelles transnationales, la circulation des discours, l'essor du comparatisme. On peut faire l'hypothèse que ces tendances se poursuivront, justifiant la **nécessité d'une approche transaméricaine et multidisciplinaire et d'un programme de recherche revisitant certains thèmes pour les renouveler**.

Pour en savoir plus sur l'Américanisme universitaire en France consulter

« Les études sur les Amériques en France. Livre blanc du GIS Institut des Amériques » :

http://www.institutdesameriques.fr/sites/default/files/livreblancv2_2017_final_lq_0.pdf

Latino-américanisme et nord-américanisme

Les études latino-américaines se sont structurées principalement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et dans le monde avec la constitution d'un champ spécifique, le latino-américanisme (M. Huerta, 1996). Celui-ci s'est durablement installé dans le paysage de la recherche, en liaison notamment avec l'affirmation qu'il existait des problématiques communes à l'ensemble de l'Amérique latine et la création d'institutions latino-américaines, comme la CEPALC (Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes). L'Amérique latine est ainsi devenue un terrain privilégié d'observation et de confrontation disciplinaire, donnant lieu à des études monographiques poussées et à des approches originales. Pour certaines grandes figures des sciences sociales (Fernand Braudel, Claude Lévi-Strauss, Pierre Monbeig), l'Amérique latine a constitué un terrain fondamental de leur parcours scientifique. Certaines catégories d'analyse s'y sont affirmées, en particulier l'Etat (Rouquié, 1982 ; Badie, 1992 ; Cardoso, 1979 ; Touraine, 1996).

D'un autre côté, les études nord-américaines se sont constituées suivant des dynamiques différentes. Fondateur et visionnaire, l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique* (1835-1840), demeure l'une des références fondamentales de l'américanisme français et nord-américain. André Siegfried réactive de façon séminale l'intérêt pour les États-Unis et le Canada (Siegfried, 1954, 1956). Dans un pays qui a toujours été l'allié des États-Unis, il existe cependant depuis la fin du XVIIIe siècle une forte tradition anti-américaine (Roger 2002) qui accompagne la montée en puissance du grand vainqueur de la Seconde Guerre mondiale. A partir des années 1960 des historiens (J. B. Duroselle, 1976 ; D. Artaud, 1995 ; A. Kaspí, 1985, 2004, 2009 ; P. Melandri, 1977, 2008 ; Melandri, Ricard, 2008 ; Melandri, Vaïsse, 2001), des politologues (R. Aron, 1973 ; M. F. Toinet, 1990), des géographes (H. Baulig, 1935, 1936 ; J. Beaujeu-Garnier, 1976) s'attachent à développer une fine connaissance des États-Unis et participent à l'essor de l'américanisme aux côtés des spécialistes de l'anglicisme. Ces derniers qui constituent aujourd'hui la grande majorité des spécialistes des États-Unis et du Canada, se partagent entre littéraires et « civilisationnistes ».

Les études canadiennes se sont, quant à elles, développées à partir des années 1970 (P. George, 1986 ; Cl. Fohlen, 1997 ; J. M. Lacroix, 1994). Ce champ pluridisciplinaire nouveau établit le concept d'une « Amérique différente » non européenne mais aussi non étatsunienne.

Dans tous les cas, l'unité de l'approche a été fondée sur la notion quelque peu imprécise **d'aire culturelle**, à partir soit d'un critère linguistique, soit de considérations historiques. Mais il est bien évident que **cette notion est depuis revisitée (cf Colloque IdA 2014)** pour mieux comprendre notamment les circulations

d'idées, d'hommes et de pratiques facilitées par la proximité linguistique, ou l'existence d'histoires communes. Toute réflexion sur une délimitation précise des différentes aires mène inévitablement à la mise en lumière des effets de l'intégration économique régionale et de la mondialisation sur les sociétés et les cultures (Azuelos, Lacroix et Cosio-Zavala 2004) de l'existence d'espaces de transition, ou d'hybridation – par exemple dans les Caraïbes, mais également à l'intérieur des États (dont la communauté hispanique aux États-Unis fournit l'exemple le plus frappant, Vagnoux 2000, 2008 ; Cohen, 2005 ; Douzet, 2007). **La notion d'études aréales doit par conséquent être travaillée, comme une réalité évolutive, qui ne remet pas en cause les entités étatiques.** Elle présente toutefois l'intérêt de favoriser des interprétations plus riches des faits sociaux et culturels, que celles strictement disciplinaires, par la mise en relations des phénomènes observés avec des éléments de contexte, ou de comparaison avec d'autres pays. Ainsi, les chercheurs considèrent les dynamiques sociales comme des moments d'histoires complexes et conflictuelles, dans lesquelles ils peuvent situer précisément leurs apports. Les productions culturelles du continent américain présentent des spécificités qui induisent des approches originales : construction des identités régionales ou nationales, notion de *frontier*, interculturalité (*transfer studies* / transfert culturel), colonialisme, post-colonialisme et impérialisme, relations de genres, de classe et de race.

Ces réflexions amènent à repenser les aires culturelles à partir de nouveaux concepts : la transculturalité (Lacroix-Caccia, 1992) qui désigne la manière dont se reconstituent les aires culturelles à partir d'influences exogènes progressivement intégrées dans les cultures d'accueil ; le couple déterritorialisation-reterritorialisation, c'est-à-dire la déconstruction et la reconstruction des marquages géographiques des aires ; les passages du local au global et inversement, qui mettent en jeu les rapports entre individus, groupes sociaux et grandes structures étatiques, trans-étatiques et supra-étatiques. A partir de là, on peut proposer une approche dynamique de la structuration des aires culturelles dans la mondialisation sous l'effet des circulations et des nouvelles technologies.

Les études transaméricaines

Trop rares sont les études portant sur les Amériques du Nord au Sud, hormis les ouvrages classiques de F. Braudel (*Civilisation matérielle*) et I. Wallerstein (*The Modern World System*) inscrivant le continent dans leurs approches du système monde ou des civilisations.

Il existe en revanche une abondante production sur la relation Mexique – États-Unis (Vagnoux, 2003). La frontière, principale limite terrestre entre pays du Nord et pays du Sud, a suscité de nombreuses études (Revel Mouroz, 1981, 1992 ; Foucher, 1988). Ces approches ont examiné des situations locales très spécifiques, comme dans le cas des villes jumelles, et des formes d'industrialisation associées. Elles ont également démontré comment les politiques de développement économique, de migrations, de sécurité, d'identité nationale ou régionale s'ordonnaient à partir de l'enjeu de la frontière. Plus récemment, les aspects environnementaux de la relation ont également été interrogés. Les travaux sur la région frontalière en ont rapidement dépassé les bornes géographiques pour envisager les systèmes migratoires incluant les États d'Amérique centrale dans une dynamique concernant l'ensemble des États-Unis et du Canada (Cosio-Zavala, 1986, 2004).

La naissance aux États-Unis, dans les années 1980, de l'Histoire Atlantique sous l'impulsion de Bernard Bailyn (Harvard) et de Jack Greene (Johns Hopkins) a permis aux historiens de commencer à s'intéresser au continent américain dans son ensemble sans dissocier le Nord du Sud (Bailyn, 2005 ; Greene, Morgan, 2009).

La création de l'ALENA (1994), comme un moment des relations entre les États-Unis et ses voisins renouvelle largement ces études (Azuelos, 1999) : ce sont logiquement les approches économiques qui sont privilégiées, ainsi que l'examen des multiples dimensions d'une intégration en train de se faire. Ces études conduisent à souligner, dans une perspective comparative avec l'Europe et les autres initiatives d'intégration latino américaines, la diversité des dispositifs existants et leurs effets différenciés sur les sociétés, l'environnement et les territoires, à partir d'accords portant essentiellement sur les échanges économiques. Du point de vue des sciences économiques, ces approches amènent à reprendre des notions existantes, comme celle des économies d'échelle, mais aussi du débat entre libre-échange et protectionnisme.

On peut citer également les réflexions historiques et géopolitiques portant sur le rôle des États-Unis dans « l'hémisphère occidental » à partir de la doctrine Monroe et de l'expédition de Cuba (1898) (Menéndez, 2005). A partir de là, se constituent en Amérique latine un discours anti-américain et l'anti-impérialisme qui trouve sa filiation jusqu'à aujourd'hui (Cocco et Negri, 2006). Les études existantes s'inscrivent dans le champ des relations internationales et portent notamment sur les rapports difficiles entre les États-Unis et les États d'Amérique du Sud : Cuba (Vagnoux, 2009), Venezuela, Colombie. Des études plus récentes soulignent la montée en puissance des pays émergents sur la scène internationale (Rolland et Lessa, 2010) et l'importance des rapports Sud-Sud.

Le champ Caraïbes s'affirme également comme un terrain privilégié pour penser les hybridations et entre le Nord et le Sud (Glissant, 2007). La Caraïbe s'affirme comme un champ privilégié des études qui dépassent les différences linguistiques entre les divers territoires. Des travaux s'attachent à étudier l'aire caribéenne dans son ensemble, privilégiant des approches pluridisciplinaires qui examinent la Caraïbe dans sa pluralité mais aussi en tant qu'aire culturelle à part entière (Lerat, 2003, 2005, 2008, 2010). Cette ligne de pensée trouve un écho dans les travaux sur les États multiculturels ou multiethniques dans les Amériques (G. Freyre au Brésil).

La mondialisation s'impose progressivement comme catégorie d'analyse des Amériques : d'une part parce qu'elles ont été façonnées par les premières mondialisations de l'âge moderne (la période coloniale puis l'insertion internationale de la fin du XIXe siècle) mais aussi parce que les États constituent des cas spécifiques d'analyse. Il s'agit d'une part de l'enjeu de la transformation du rôle mondial des États-Unis (Azuelos, 1999 ; Harvey, 2003), mais aussi de l'insertion des pays du Sud dans la mondialisation qui s'avère positive pour certains d'entre eux, mais parfois très coûteuse (Mesclier, Lombard, Velut, 2005, Stiglitz, 2007). Elle met en lumière le rôle des États d'Amérique du Sud dans la problématique de l'environnement mondial, dont l'Amazonie est le symbole. Cette mondialisation de l'environnement, mobilise des acteurs transnationaux (ONG) et des concepts tels que celui de biens publics mondiaux qui rencontrent la résistance des États, mais n'en installent pas moins de nouvelles formes de gestion (Dumoulin, 2008).

La mondialisation, conçue comme une nouvelle étape du capitalisme, remet en question les catégories Nord/Sud, qu'il soit envisagé en termes de décalage de développement devant être progressivement comblé, ou comme la perpétuation de rapports inégaux de type centre-périphérie. D'autres interprétations sont proposées mettant en avant la vigueur des hybridations identitaires (Appaduraj, 2001), la fin des territoires nationaux (Badie, 1995) et les différentes formes de « reconnexion » Nord-Sud dans des grands ensembles (Regnault, 2010, Beckouche, 2008) dans lesquels les différences entre les États s'estompent au profit de disparités entre régions (Mesclier, Lombard, Velut, 2005).

PRESENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET

Nous proposons d'observer à partir des Amériques la recomposition des relations Nord-Sud et ses conséquences sur les États à partir de deux axes principaux. Ces deux lignes d'investigation rendent compte des **modifications du rôle des États dans les dynamiques de la mondialisation**. Il s'agit d'une part des **processus d'intégration** qui tendent à faire émerger des ensembles et des institutions supra-nationales, et d'autre part de la **prise en compte de la diversité interne aux nations** qui remet en cause les États « par le bas ». Ces deux axes sont complémentaires, ce que montrent certains objets de recherche proposés.

Il s'agit de construire, depuis les centres de recherches impliqués en France, et avec le réseau de partenaires en Europe et dans les Amériques, une vision propre des évolutions américaines, complémentaires de celles que peuvent se former les acteurs nationaux. L'un des principaux enjeux est de **construire une vision originale des processus américains**, qui rendent compte des démarches et des problématiques privilégiées par les chercheurs des pays concernés, sans pour autant s'y limiter. Le rôle de l'IdA est également d'amener sur les terrains et les thématiques américaines des chercheurs spécialistes d'autres régions et de favoriser la circulation des questionnements entre les chercheurs américains et français voire européens.

Intégration dans les Amériques

Par rapport au processus d'intégration européenne, considérés longtemps comme le modèle à suivre, les processus d'intégration américains présentent une variété de trajectoires, d'avancées et de blocages, donnant lieu à des innovations en termes d'approche et d'organisation (Deblock, 2006). Etudier ces innovations peut être utile pour éclairer d'autres processus d'intégration dans une perspective comparée.

Alors que les processus modernes d'intégration dans les Amériques remontent au début des années 1960, avec la création de l'Association latino-américaine de libre échange, qui n'a pas produit des résultats probants, pendant les années 90 on a assisté à un renouveau. Dans la perspective d'un régionalisme ouvert (CEPAL, 1994 ; BID, 2002), ce renouveau s'est traduit par la relance des instances existantes –Marché commun de l'Amérique centrale, le pacte andin devenu Communauté andine des nations– ou la création d'autres nouvelles –notamment le Mercosur–et surtout l'émergence du projet de Zone de libre échange des Amériques (ZLEA), qui se situait dans le prolongement de l'ALENA et qui devait entrer en vigueur en 2005. Cette proposition a posé la problématique de l'intégration sous un nouvel angle : le centre de gravité du processus subissait un déplacement hors de l'aire latino-américaine tendant à intégrer l'hémisphère occidental de l'Alaska à la Terre de Feu.

Face à cette initiative pour les Amériques, le mouvement d'alternance politique à la tête des États latino-américains a changé la donne d'une intégration régionale dominée par les États-Unis et d'autres dynamiques se sont fait jour dans les années 2000 : prolongement du Mercosur vers le Venezuela ; nouvelles propositions de ce pays qui, grâce à la bonne tenue du prix du pétrole pendant quelques années, a développé une intense activité diplomatique et lancé l'alternative « bolivarienne » ; création de l'UNASUR, instance à dominante plutôt politique réunissant tous les pays d'Amérique du Sud,

mise en place à partir d'initiatives proposées par le Brésil – acteur toujours décisif des processus d'intégration –, multiplication des accords bilatéraux entre les États-Unis et différents États latino-américains après l'échec, en 2005, de la création de la ZLEA.

Dès lors, on assiste à une évolution de l'intégration régionale vers des questions non strictement commerciales : infrastructures, coopération énergétique. Il y a donc un éloignement à l'égard des approches purement « commercialistes » de l'intégration (Da Motta Veiga et Rios, 2007) alors que les obstacles auxquels sont confrontés les accords commerciaux existants (Mercosur, CAN...) persistent ou s'aggravent. Ainsi, les nouvelles initiatives lancées dans les années 2000 pourraient contribuer à légitimer les processus d'intégration. Mais, d'un autre côté, elles donnent l'impression d'un empilement de propositions constituant une véritable fuite en avant. Parallèlement, la possibilité de passer des accords entre les pays les plus enclins à intensifier leurs relations commerciales, a encouragé les débats au sein des instances sous-régionales d'intégration au sujet du degré de flexibilisation compatible avec le maintien de « disciplines collectives » (Peña, 2008).

Dans ce cadre, l'intégration des Amériques est confrontée à de nombreux défis qui peuvent constituer autant de thèmes de recherche. Au moment où les dynamiques d'intégration dépassent des objectifs purement commerciaux pour aborder d'autres domaines, le régionalisme latino-américain, qui est demeuré jusqu'à présent léger – en matière institutionnelle notamment – et élitiste – en raison de ses conséquences faiblement perçues par les populations et la société civile – est contraint de se renouveler pour survivre (Quenan, 2006).

Il faudra donc de la créativité pour aborder la problématique de l'intégration financière qui, dans le contexte de crise économique globale, pourrait être reliée à celles de la coordination des politiques macroéconomiques et de la construction ou du renforcement d'instances régionales de coopération monétaire (Ocampo, 2009). Un autre thème qui doit être abordé avec une approche novatrice est celui de la réduction des asymétries en matière de structure productive et de politiques. Dans le cas du Mercosur, par exemple, la question de l'hétérogénéité des États membres à l'intérieur des instances d'intégration appelle des ajustements et des corrections. La mise en place récente d'un fond de convergence structurel est un premier pas dans ce sens, mais la discussion sur le cheminement à suivre dans ce domaine – et l'articulation de cette question avec le développement des infrastructures au niveau sud-américain – est ouverte.

De même, l'articulation entre les dynamiques d'intégration économique des marchés et les processus de coopération politique des États est à la base de débats novateurs. Outre la création de l'UNASUR, déjà évoquée, la proposition de créer un Conseil de défense sud-américain illustre bien l'entrée dans une nouvelle étape caractérisée par les tentatives de mettre en place de nouveaux mécanismes de coopération politique entre les États. Or, ceci doit être à la base d'une réflexion sur l'articulation entre « l'économie » et « la politique » des processus d'intégration.

Sur un plan plus politique, la place des États-Nations dans l'intégration régionale est à repenser. De fait, les États-Nations sont les chevilles ouvrières des processus d'intégration régionale. Ce faisant, ils réaffirment le caractère central de leur action présente. Mais travaillent-ils réellement à leur effacement dans une logique supranationale? Ne voit-on pas se dessiner un renforcement des imaginaires nationaux lors de toutes les rencontres régionales ? Comment sont pensés, dans les Amériques, le passé et le futur du rapport des nations entre elles?

Par ailleurs, plusieurs thématiques qui sont un train de susciter un renouvellement de la réflexion peuvent être dégagées tant sur les dynamiques territoriales et environnementales de l'intégration régionale que sur le plan des enjeux propres aux ressources naturelles et énergétiques. Ainsi, la protection des écosystèmes qui dépassent les frontières nationales relance la question du niveau de l'exercice des compétences, des modes de gestion et des modalités de coopération entre régions, provinces et États (comme dans le bassin amazonien, la Patagonie, la région des *Cerrados* au Brésil, celle du Nordeste, le *Pantanal* dans le Mercosur ; la région frontalière Mexique/États-Unis...).

Une autre thématique met en relief les grands aménagements ou processus continentaux induits par l'intégration régionale et par la mondialisation, qui reflètent la capacité d'organisation des territoires à l'échelle du continent. Figure parmi ces grands aménagements l'ouverture de couloirs de transports multimodaux bi-océaniques, l'importance géopolitique et économique des liaisons de l'Atlantique au Pacifique étant reconnue de longue date. Aux couloirs bi-océaniques en Amérique du Sud et aux corridors méridiens en Amérique septentrionale il convient d'ajouter, parmi les grands aménagements continentaux liés aux processus d'intégration, les infrastructures énergétiques (barrages binationaux, transmissions électriques, réseau d'oléoducs et de gazoducs...) ainsi que les grandes voies navigables, notamment en Amérique du Sud.

S'agissant de la question des ressources naturelles et énergétiques, il est incontestable que la maîtrise de ces ressources – tout particulièrement dans les cas de l'eau ou des hydrocarbures – ainsi que des routes vers les pôles (arctique et antarctique) constituent aujourd'hui des enjeux de pouvoir importants qui ne sont pas sans rapport avec les différentes initiatives en matière d'intégration.

Le traitement de ces sujets peut permettre d'appréhender les évolutions, les défis et les perspectives des processus d'intégration régionale à la fois au Nord et au Sud du continent. Ainsi on pourra apporter des réponses aux interrogations suscitées par ce laboratoire des intégrations que sont devenues les Amériques : Quelle efficacité des intégrations ? Les processus d'intégration régionale conduisent-ils à l'affaiblissement des États ou au contraire sont-elles les leviers du renforcement de certains d'entre eux ? Autour de quels axes les intégrations avancent-elles ? Avec quelles conséquences ? L'intégration peut-elle être un moyen de garantir la démocratie ?

Objets de recherche proposés :

- Intégration régionale politique et économique : conflits de modèles ?
- Les nouvelles dynamiques de l'intégration : infrastructures, coopération monétaire...
- Le traitement des asymétries dans les processus d'intégration

- Nations, nationalisme/post-nationalisme et intégration dans les Amériques.
- Les enjeux de l'intégration sur les dynamiques territoriales, sur l'environnement et sur les ressources naturelles.

Diversité dans les Amériques : identités, mobilités, territoires

Les efforts d'unification nationale menée par les États américains depuis les indépendances, dans la perspective de construction d'États-Nations suivant le modèle westphalien, peuvent être questionnés à partir des dynamiques actuelles de mondialisation qui donnent un pouvoir croissant à des acteurs transnationaux, à des espaces locaux et à des acteurs sociaux ne se reconnaissant pas uniquement dans le mythe unificateur de la nation.

Un premier élément de diversité est lié à la valorisation d'identités sociales en décalage par rapport à une version dominante de l'identité nationale – qui privilégie en fait tel ou tel groupe, comme par exemple les migrants d'origine européenne ou certaines versions positives du métissage comme principe d'unité nationale (*melting pot* aux États-Unis, *Democracia racial* au Brésil, *Anglo-conformity* vs multiculturalisme au Canada). Bien au contraire, on assiste au renforcement des identités à fondement ethnique qui s'inscrivent dans une tendance mondiale, et se traduisent déjà dans la formulation des questionnaires des recensements nationaux ou des manifestations culturelles originales (genres littéraires, productions médiatiques, arts visuels, nouveaux médias). Si les identités ethniques, correspondant ou non à des populations amérindiennes, sont particulièrement mises en avant, elles ne sont pas les seules à être revendiquées : les origines des populations migrantes, voire des affiliations territoriales fondées sur le partage d'une économie ou d'une histoire peuvent également être mobilisées. Cela peut aller jusqu'à l'élaboration de récits historiques en décalage par rapport aux versions officielles des histoires nationales : c'est le cas par exemple en Bolivie où la revendication d'une identité Aymara s'inscrit en faux contre une histoire dominée par les élites créoles. De nombreuses études s'intéressent également à la diaspora africaine, forte de près de 200 millions d'individus sur le continent.

Ces mouvements conduisent à relire les histoires nationales dans une perspective post-coloniale et par conséquent à relire les histoires nationales en introduisant des perspectives décalées par rapport aux versions courantes. Cette relecture conduit à rechercher non seulement la version des dominés (populations indigènes, esclaves, travailleurs, minorités ethniques) (Kymlicka, 1995) mais aussi à réécrire des histoires locales ou régionales de constitution des frontières. Cette relecture est lourde de conséquences politiques, puisqu'elle amène à questionner, dans la lignée de M. Foucault, la façon dont les États ont imposé des formes d'identification des individus mais aussi les institutions existantes – comme par exemple les constitutions -- et leur capacité à tenir compte de cette diversité. C'est la question des formes d'inclusion et d'exclusion, des inégalités et de leurs dynamiques qui est posée.

Les groupes sociaux ainsi identifiés peuvent en effet s'inscrire dans des territoires recoupant les frontières nationales existantes, dont la perméabilité a précisément été accrue par les processus d'intégration – mais qui ont été conçus comme des lignes d'affrontement par la géopolitique dominante. On voit au contraire se mettre en place des formes multiples de territoires, en décalage voire en concurrence avec les niveaux étatiques, qui revendiquent des formes d'organisation, et où existent déjà des formes d'échange commercial et culturel. Ces identités de frontières, déjà repérées sur le plan culturel (espace Tex-Mex par exemple) deviennent stratégiques dans la perspective d'une régulation des flux et des ressources des espaces frontaliers en cours de valorisation ou de connexion par la réalisation de grandes infrastructures. Elles sont également un élément de complexité de la gestion environnementale transfrontalière.

Toutefois, les nouveaux groupes sociaux ne se définissent pas seulement en fonction d'identité ethnique : d'autres principes de regroupement sont également mobilisés. Il s'agit d'une part des territoires subnationaux ou transnationaux, dont le rôle dans les dynamiques de la mondialisation a été démontré (Ghorra-Gobin, 2007) : ainsi les grandes métropoles s'affirment comme des espaces pertinents et concurrentiels dans la mondialisation économique. Il en va de même des grandes régions transfrontalières, partagées par l'histoire et qui redécouvrent une identité et un environnement communs (par exemple Sud du Brésil et Mésopotamie argentine autour du Parana [Guibert, Carrizo, Ligrone *et al.*, 2009], ou encore Texas/ Mexique).

D'un autre côté, et de façon contradictoire, l'extrême mobilité des populations, la facilité des échanges et les migrations favorisent l'hybridation, la multiplication des affiliations et des identités. Les migrations les plus récentes, en provenance d'Asie, sont à suivre avec attention puisqu'elles ne s'inscrivent pas nécessairement dans les mécanismes existants d'assimilation. Par rapport au mythe d'identités enracinées dans des espaces et s'excluant réciproquement, les nouveaux discours identitaires combinent à la fois des références territoriales avec les mobilités, et peuvent jouer autant sur les oppositions que sur des affiliations multiples : à cet égard, certains États américains comme le Canada sont particulièrement emblématiques (Ch. Taylor, 1992, 1998), mais les affrontements peuvent également se produire.

De façon plus générale, la diversité interne des territoires nationaux dans des États particulièrement vastes (les Amériques comptent trois des cinq plus grands États du Monde) se lit dans les inégalités territoriales, associés à la façon dont les États se sont constitués, avec la prédominance du modèle impérial de conquête des « frontières » au sens classique de Turner (Turner, 1963). Les collectivités locales étant des espaces de représentation politique et de gestion, les différences internes sont un point crucial du fonctionnement politique et du fonctionnement de systèmes compensatoires fondés sur la redistribution de l'impôt. Or, l'irruption d'acteurs économiques mondialisés fait très rapidement évoluer des inégalités que l'on pensait pérennes et par conséquent la façon dont les systèmes politiques et fiscaux prennent en compte cette diversité.

Objets de recherche proposés :

- Le renouveau des identités indigènes dans les Amériques.

- Les institutions face à la diversité des populations et des territoires
- Frontières et régions frontalières.
- Mémoires et identités.
- La question linguistique.
- Les gouvernements locaux et le rôle du local dans la mondialisation.
- Stratégies migratoires.
- Circulations culturelles.
- Régionalisation et mondialisation économique : les reconfigurations en cours à l'heure de l'émergence de la Chine et du Brésil.

Aspects méthodologiques

Le réseau IdA étant pluridisciplinaire, aucune méthode n'est imposée aux différentes composantes. C'est au contraire la confrontation des approches, des concepts et des méthodes – y compris avec les partenaires américains – autour d'objets communs qui est recherchée. En ce sens, l'IdA se positionne comme un **lieu de pratique active de l'interdisciplinarité**, favorisé par les instruments d'intervention proposés (financement de projets et de colloques pluridisciplinaires). Il s'agit là d'un apport essentiel, pour dépasser les limites des systèmes actuels de financement et d'évaluation qui peinent à reconnaître et à valoriser la pluridisciplinarité.

La force des travaux menés à l'IdA repose notamment sur la connaissance fine que les chercheurs impliqués ont des pays où ils travaillent, qui est leur principal atout pour poser des problématiques favorisant la pluridisciplinarité de façon pratique. Elle se décline suivant deux orientations.

La constitution d'observatoires accessibles en ligne sur le site de l'IdA permettrait de mettre à disposition des chercheurs des bases de données comparables sur les différents sujets abordés, qu'il s'agisse des échanges économiques dans les processus d'intégration, ou des institutions américaines, mais aussi des textes d'analyse écrits par les experts du réseau. Par rapport aux données fournies par des organismes généralement nationaux nous proposons de mettre l'expertise de l'IdA au service de la communauté par le choix de thématiques sur lesquelles accumuler et diffuser des données validées, traitées et commentées. Cela amènera à renforcer le rôle central de l'IdA dans les études américaines, en complément avec le renforcement de la bibliothèque des Amériques.

La méthode comparative est un point essentiel, puisqu'il s'agit de gagner en généralité à partir d'approches localisées. Il ne s'agit pas seulement de procéder à des classements, ou d'établir des typologies comme cela est devenu courant. Différents sites proposent par exemple des indicateurs comparatifs pour les grandes villes (*Global Cities* de P. Taylor, 2004), les performances environnementales (*Yale Environmental Index*), la qualité de la gouvernance, etc. Il s'agit au contraire d'utiliser la comparaison pour dépasser les cadres usuels d'analyse et notamment les clivages Nord-Sud ou pays développés/ pays en développement. Suivant en cela les injonctions de M. Détienné (2009), nous faisons le pari que la comparaison est une stratégie pertinente pour dépasser les limites d'approches de sciences sociales trop exclusivement fondées sur la nation. La démarche comparative (dans l'espace et le temps) conduit à « provincialiser » ou encore à « régionaliser » les héritages propres des chercheurs et des disciplines, pour apporter un nouvel éclairage aux débats sur la scène politique interétatique et mondiale et de les renouveler.

ANNEXE 2. LES MEMBRES DE L'IDA (JANVIER 2018)

1. Casa de Velázquez
2. CEMCA
3. CNRS
4. EHESS
5. ENS
6. ENS de Lyon
7. ESCP-Europe
8. ESSEC
9. FMSH - Fondation Maison des Sciences de l'Homme
10. IEP de Grenoble
11. IEP de Rennes
12. IEP de Toulouse
13. IFEA
14. INALCO
15. IRD
16. REDIAL
17. Sciences Po Paris
18. Sciences Po Lyon
19. Aix Marseille Université
20. Université d'Angers
21. Université des Antilles
22. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
23. Université de Bourgogne
24. Université de Bordeaux
25. Université Bordeaux Montaigne
26. Université Bretagne Occidentale
27. Université Bretagne Sud
28. Université de Caen
29. Université de Cergy Pontoise
30. Université Clermont-Ferrand 2
31. Université d'Evry-val-d'Essonne
32. Université Grenoble Alpes
33. Université de Guyane
34. Université Jean-Moulin Lyon 3
35. Université Lille
36. Université de Limoges
37. Université Lyon 2
38. Université du Maine
39. Université Montpellier 3
40. Université de Nantes
41. Université Nice Sophia Antipolis
42. Université Paris 1
43. Université Paris 3
44. Université Paris 4
45. Université Paris 7
46. Université Paris 8
47. Université Paris 10
48. Université Paris 13
49. Université Paris Dauphine
50. Université Paris-Est Créteil
51. Université Paris-Est Marne-la-Vallée
52. Université de Pau
53. Université de Poitiers
54. Université Rennes 1
55. Université Rennes 2
56. Université de La Rochelle
57. Université de Rouen
58. Université de Strasbourg
59. Université Toulouse Jean-Jaurès
60. Université Versailles-St- Quentin-en-Yvelines

ANNEXE 4. MONTANT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES DE L'IDA (JANVIER 2018)

1. CNRS : 10 000 euros

Les membres de l'IdA non cotisants

2. CEMCA
3. IFEA
4. REDIAL

Les membres de l'IdA cotisants à hauteur de 2000 euros

61. Casa de Velázquez
62. EHES
63. ENS
64. ENS de Lyon
65. ESCP-Europe
66. ESSEC
67. FMSH - Fondation Maison des Sciences de l'Homme
68. IEP de Grenoble
69. IEP de Rennes
70. IEP de Toulouse
71. INALCO
72. IRD
73. Sciences Po Paris
74. Sciences Po Lyon
75. Aix Marseille Université
76. Université d'Angers
77. Université des Antilles
78. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
79. Université de Bourgogne
80. Université de Bordeaux
81. Université Bordeaux Montaigne
82. Université Bretagne Occidentale
83. Université Bretagne Sud
84. Université de Caen
85. Université de Cergy Pontoise
86. Université Clermont-Ferrand 2
87. Université d'Evry-val-d'Essonne
88. Université Grenoble Alpes
89. Université de Guyane
90. Université Jean-Moulin Lyon 3
91. Université Lille
92. Université de Limoges
93. Université Lyon 2
94. Université du Maine
95. Université Montpellier 3
96. Université de Nantes
97. Université Nice Sophia Antipolis
98. Université Paris 1
99. Université Paris 3
100. Université Paris 4
101. Université Paris 7
102. Université Paris 8
103. Université Paris 10
104. Université Paris 13
105. Université Paris Dauphine
106. Université Paris-Est Créteil
107. Université Paris-Est Marne-la-Vallée
108. Université de Pau
109. Université de Poitiers
110. Université Rennes 1
111. Université Rennes 2
112. Université de La Rochelle
113. Université de Rouen
114. Université de Strasbourg
115. Université Toulouse Jean-Jaurès
116. Université Versailles-St- Quentin-en-Yvelines



**Avenant à la
convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques**

ENTRE

Le Centre national de la Recherche scientifique, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS cedex 16, représenté par son Président, Monsieur Antoine PETIT, lequel a délégué sa signature pour le présent avenant à Monsieur Philippe CAVELIER, Délégué régional de la Délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord,

ci-après désignée le « CNRS »,

ET

XXX (*dénomination sociale*), (*statut*), dont le siège est situé XXX (*adresse du siège social*), représenté(e) par XXX (*prénom et nom du représentant habilité*),

ci-après désignée « XXX »,

ci-après désignés la « Partie », individuellement, ou les « Parties », conjointement,

Vu la convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques conclue le XX/XX/XX, ci-après désignée la « Convention », et, notamment, les stipulations de son article 2.2, en vertu desquelles les Membres donnent mandat au CNRS aux fins de conclure tout avenant à la Convention portant adhésion d'un nouveau Membre au GIS ;

Les Parties conviennent de ce qui suit :

Article I - Objet

Le présent avenant vise à formaliser l'adhésion de XXX au GIS Institut des Amériques.

XXX déclare expressément adhérer aux stipulations de la Convention.

Sa contribution financière annuelle aux activités du GIS, à compter du XX/XX/XXXX, s'élève à XXXX €.

Article II – Prise d'effet

Le présent avenant prend effet à compter du XX/XX/XXXX.

Article III – Divers

Les stipulations de la Convention non modifiées par le présent avenant demeurent applicables et de plein effet.

Fait à Meudon, le XX/XX/XXXX

Pour le CNRS, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur Philippe CAVELIER,
Délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

Pour **XXX**, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur/Madame **XXX**,
XXX (fonctions)